

# Le Moulin de la Boutique des Vignerons de Cotignac

Campagne 2024 – 2025

Pour joindre le Moulin : 06 81 84 62 91

## ❖ Réception des olives

**La réception des olives commencera le mercredi 13 novembre 2024.**

**Elle sera ouverte les Lundi – Mercredi - Samedi : de 8h à 12h** pour tous les apports d'olives communales.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des apports.

**Un apport minimum est fixé à 10 kilos d'olives**, pour un équivalent d'environ 1 litre d'huile selon le rendement.

Pour les triturations privées : prendre rendez-vous avec le Moulin au préalable.

Les apports au moulin se feront en cagettes ajourées uniquement.

Des palox sont à disposition pour les récoltes privées.

## ❖ La Cueillette

La cueillette est interdite les jours de pluie.

Les olives doivent être saines : le Moulin se réserve le droit de refuser des olives pour des raisons de qualité.

Les olives doivent être exemptes de feuilles : une effeuilleuse est gracieusement à votre disposition au moulin ; après utilisation, nous remercions les utilisateurs de ramasser les feuilles et les déposer dans les banastons mis à disposition.

## ❖ Fonctionnement du moulin

Le Moulin sera ouvert en fonction des apports, à minima jusqu'en fin d'année. Si vous n'avez pas terminé votre récolte fin Décembre, vous êtes invités à vous faire connaître auprès du moulinier.

Le système des rendements hebdomadaires mis en place pour les olives communales sera encore utilisé cette année.

Si certains souhaitent des précisions, renseignez-vous auprès du moulinier ou du secrétariat.

## ❖ Production des BIO

Le Moulin est en mesure d'élaborer des huiles BIO. Si certains sociétaires sont concernés, merci de contacter le secrétariat.

## ❖ L'huile destinée à la vente

Comme chaque année, nous vous proposons de laisser en dépôt vente une partie de votre production.

La rémunération de l'huile laissée à la vente sera de 12,50 € le litre.

### ❖ Production des huiles personnelles

Le moulin propose des triturations privées. **Le minimum d'apport est fixé à 250 kg d'olives.**

Ces triturations se font sur inscription 48 heures à l'avance ; l'équipe du Moulin est à votre disposition au **06 81 84 62 91**.

Pensez à apporter avec les olives des bidons vides : plastique ou inox (pas de verre par mesure de sécurité dans le moulin).

Le règlement de la trituration se fera obligatoirement le jour du retrait de l'huile, par chèque bancaire ou en espèces.

### ❖ Prix de la trituration

Les coûts de trituration de la campagne 2024-2025 sont les suivants :

- **Trituration olives communales:** 0,45€ ht soit **0,47€ ttc**
- **Trituration olives privées :** 0,50€ ht soit **0,53€ ttc**
- **Trituration olives BIO:** 0,52€ ht soit **0,55€ ttc**

Ces prix s'entendent aux kilos d'olives apportés, hors cotisation AFIDOL (0,16 € hors taxes du kilo d'huile produite, soit 0,192 € ttc).

**Les règlements se font en espèces ou chèque bancaire uniquement** (pas de carte bancaire, nous vous remercions pour votre compréhension). Pour les virements, merci de contacter le secrétariat.

### ❖ Distribution de l'huile communale

Par mesure d'hygiène et de sécurité vous devez de retirer votre huile les jours de distribution, ou de mandater une personne qui vous remplacera (la distribution s'étale sur une semaine, courant Février). Les frais de trituration seront réglés au plus tard ce jour-là.

Lors de la distribution, vous devez apporter des bidons vides ; les bonbonnes en verres sont acceptées à condition qu'elles soient en parfait état d'utilisation. Le Moulin se décharge de toute responsabilité en cas de casse et de perte d'huile qui restera à la charge entière du sociétaire.

En cas d'impossibilité de vous déplacer pendant la semaine de distribution, l'huile sera conservée au moulin et mise en conditionnement à la charge du sociétaire. Dans ce cas, vous êtes invité à adresser votre règlement de la trituration à la réception de la facture.

Les huiles non récupérées à l'ouverture de la récolte suivante seront détruites.

### ❖ Divers

Le conseil d'administration peut être amené à modifier ce règlement et invite les sociétaires à se tenir informés des modifications qui pourraient intervenir durant la campagne ; elles seront affichées au Moulin.

Toute l'équipe du moulin et les membres du conseil d'administration sont à votre écoute pour toutes propositions ou questions.

N'hésitez pas !

**Bonne récolte à tous !**

Le conseil d'administration, la commission oléicole